



Saint-Cergues, le 9 février 2021

AVIS DU MAIRE

INSCRIPTION à L'ECOLE ELEMENTAIRE POUR LA RENTREE DE SEPTEMBRE 2021 CONCERNANT LES ENFANTS QUI NE SONT PAS ENCORE SCOLARISES DANS LES ECOLES DE LA COMMUNE

DEMARCHE A SUIVRE

**INSCRIPTIONS AUPRES DU SERVICE SCOLAIRE SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT AU
04-50-43-12-94 OU PAR MAIL service-scolaire@saint-cergues.fr VOTRE RENDEZ-VOUS SERA
FIXE AUX DATES CI-DESSOUS.**

Lundi 1er mars 2021

Mardi 2 mars 2021

Mercredi 3 mars 2021

Jeudi 4 mars 2021

Vendredi 5 mars 2021

de 9h30 à 11h30 et de 14h00 à 16h30

de 9h30 à 11h30 et de 14h00 à 16h30

de 9h30 à 11h30

de 9h30 à 11h30 et de 14h00 à 16h30

de 9h30 à 11h30 et de 14h00 à 16h30

POUR CE RENDEZ-VOUS, VEUILLEZ VOUS MUNIR :

- ❖ Du livret de famille
- ❖ D'un justificatif de domicile : facture EDF, téléphone etc....
- ❖ Du jugement de divorce ou séparation (en ce qui concerne l'enfant à inscrire).

Un certificat d'inscription vous sera alors remis afin que vous puissiez vous présenter **sur rendez-vous** à l'école élémentaire, munis :

- ❖ Du carnet de santé de l'enfant, du certificat de radiation et du certificat d'inscription.

PRISE DE RENDEZ-VOUS AVEC LE DIRECTEUR :

Appel téléphonique : les lundis et mardis au 04-50-43-56-71 sans oublier de laisser vos coordonnées.
Par mail ce.0740550w@ac-grenoble.fr.

M. le Maire
Gabriel DOUBLET

MAIRIE DE SAINT-CERGUES

963, rue des Allobroges / 74140 Saint-Cergues
Tél. 04 50 43 50 24 / Contact : mairie@saint-cergues.fr
www.saint-cergues.fr